

Le 27 avril 2020

Monsieur Le Préfet de Région
7, place de la Madeleine
76000 Rouen

et

Monsieur Olivier WAMBECKE
D.A.S.E.N
5, place des Faïenciers
76037 ROUEN Cedex

Objet : Reprise très progressive des cours

Affaire suivie par : Myriam Mulot, Maire de Notre-Dame de Bondeville

Monsieur le Préfet de Région,
Monsieur le Directeur des services départementaux de l'Education Nationale,

Nous faisons suite à l'annonce d'une réouverture très progressive des écoles à partir du 11 mai prochain.

Nous, Maires de la Métropole Rouen Normandie, sommes face à de multiples interrogations quant à la faisabilité d'une telle organisation, dans un délai aussi court, à si brève échéance de la fin d'année scolaire alors que nous sommes confrontés régulièrement à des informations qui nous parviennent trop souvent contradictoires.

Nous savons que les règles de confinement n'ont pas été respectées par tous et nous ne sommes pas enclins à rassembler des enfants dans des structures qui ne nous permettent pas de les accueillir dans les meilleures conditions de distanciation physique.

- Sur quels critères choisirez-vous ceux qui entreront en classe les premiers ?
- Dans le cas d'un manque de structures d'accueil dans les communes, ce qui sera immanquablement le cas, allons-nous devoir prioriser certains publics ? Ce faisant, selon quels critères ?
- Pour les enfants dont les parents ont fait le choix de ne pas les remettre à l'école, qui fournit du matériel informatique aux familles éloignées des apprentissages et du numérique ?
- L'Education Nationale prévoira-t-elle du personnel supplémentaire pour la prise en charge de demi-groupes éventuels qui ne seraient ni en classe, ni chez eux ? L'Etat prévoit-il des aides pour les communes ?
- Allons-nous devoir désinfecter les structures après chaque jour de classe ? Quelles seront les aides de l'Etat également à cet égard ?

- Comment accueillir ceux qui ne seront pas en classe alors que l'encadrement des enfants nécessite des équipes confirmées et en nombre suffisant, dans le respect de la réglementation ?
- Comment garantir la distance-barrière entre les enfants dès lors qu'ils devront se laver les mains avant d'entrer en classe, avant d'entrer au réfectoire sachant que les locaux sont en règle générale trop exigus...
- Comment contraindre le port du masque pendant des heures à des enfants alors que les adultes ont déjà beaucoup de mal à les supporter, a fortiori des enfants en bas-âge ?
- Une rentrée scolaire induit un afflux de personnes, parents et enfants, en un même lieu au même moment, ce qui augmentera les risques de propagation du virus et pourrait alors favoriser une nouvelle vague de contamination. Comment garantir les distances-barrières sachant qu'il a été difficile durant toute la période de confinement de les faire respecter par tous ?
- Concernant notre évaluation de la capacité à assurer la restauration municipale dans nos villes, nous ne serons peut-être pas en mesure d'accueillir partout les enfants dans nos offices.

Nous avons le devoir d'assurer à nos concitoyens la sécurité de tous nos administrés en général et celle des enfants que les parents vont confier à l'administration publique en particulier. Dans le cas présent, nous nous étonnons de cette précipitation alors que nous ne sommes pas en mesure de garantir l'éradication du Covid-19. Nous n'avons aucune assurance que les enfants qui vont être appelés à se retrouver ne seront pas en mesure de véhiculer de nouveau le virus et de le rapporter aux membres de leur famille.

Considérant que nous n'avons ni les structures d'accueil suffisantes, ni le personnel pour faire face à un tel dispositif dans un délai aussi court ;

Considérant que la confiance des parents d'élèves ne semble pas répondre favorablement aux propositions faites par le gouvernement et que beaucoup de parents se disent prêts à ne pas mettre leurs enfants à l'école ;

Considérant que le gouvernement ne peut apporter toutes les conditions de sécurité sanitaire à nos populations ;

Nous souhaitons des directives plus claires et un accompagnement de l'Etat, ainsi qu'une garantie quant à la maîtrise du Virus comme des informations qui nous sont communiquées. Pour le moment, nous sommes beaucoup de Maires à penser qu'un retour en classe le 11 mai serait prématuré.

Veuillez croire, Messieurs, en l'assurance de notre haute considération.

Myriam Mulot, Maire de Notre Dame de Bondeville
 Yvon Robert, Maire de Rouen
 Mélanie Boulanger, Maire de Canteleu
 Djoudé Mérabet, Maire d'Elbeuf
 Pascal Baron, Maire de Freneuse

Jean-Pierre Breugnot, Maire de Gouy
Patrice Dupray, Grand-Couronne
Marc Massion, Maire de Grand-Quevilly
Jean-Bernard Seille, Maire d'Hautot-sur-Seine
Monique Bourget, Maire d'Houpeville
Joël Temperton, Maire de La Bouille et Jacques Meng
Jean-Pierre Jaouen, Maire de La Londe
Daniel Grenier, Maire du Houlme
Norbert Thory, Maire de Mesnil-Esnard
Patrick Callais, Maire du Trait
Guillaume Coutey, Maire de Malaunay
David Lamiray, Maire de Maromme
Stéphane Barré, Maire d'Oissel
Daniel Duchêne, Maire d'Orival
Charlotte Goujon, Maire de Petit-Quevilly
Sylvaine Santo, Maire de Roncherolles-sur-le-Vivier
Thierry Jouenne, Maire de Sahurs
Patricia Baud, Maire de Saint-Aubin-Celloville
Benoit Anquetin, Maire de Saint-Aubin-Epinay
Joachim Moïse, Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
Danielle Pignat, Maire de Saint-Jacques-sur-Darnétal
Jean-Pierre Garcia, Maire de Saint-Léger-du-Bourg-Denis
Patrick Simon, Maire de Sainte-Marguerite-sur-Duclair
Stéphane Pigache, Maire de Saint-Pierre-de-Manneville
Jean-Michel Mauger, Maire de Saint-Pierre-de-Varengeville
Patrice Desanglois, Maire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Luce Pane, Maire de Sotteville-lès-Rouen
Noël Levillain, Maire de Tourville-la-Rivière
Etienne Hébert, Maire de Val-de-la-Haye
Eva Lemarchand, Maire de Mesnil sous Jumièges
Jean Marie Masson, Maire de Saint Aubin les Elbeuf et Karine Bendjebara